

N/REF : 5/01/2026 17H05 C:263069 I:33807

V/Email reçu le Lundi 05/01/2026 a 17H05

PERROUD ANNE MARIE

**6 CHEMIN DE BEAUSEJOUR
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE LES CARILLIERES LA COMBE DE LANCEY
M DELOLME 06 29 43 52 60
MME FAURE 06 44 92 83 29

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATIONS DES EU QUI SE DEVERSENT
DANS LA COUR

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/01/2026 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE CANALISATION DEPUIS LE REGARD ENTRE LES DEUX MAISONS
EN DIRECTION DU FOUR A PAIN
BOUCHON A ENVIRON 30 METRES
CONTROLE DE L'ECOULEMENT DES DEUX MAISONS

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	3	228,99	457,98
TOTAL H.T.				457,98
T.V.A. a 10,00%				45,79
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>503,77</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN